Le 04-02-2017

Télécharger ou imprimer au format PDF

Une pétition signée par plus de 560 000 citoyens (8,9% du corps électoral) a obligé le Parlement à mettre le sujet à son ordre du jour. Le seuil de 100 000 pétitionnaires, à partir duquel, selon le droit autrichien, un examen parlementaire doit être déclenché est très largement dépassé.

Le chef du FPÖ, Heinz-Christian Strache, a estimé qu'elle *"doit se traduire en droit autrichien"* mais les chances d'adoption de cette loi constitutionnelle par les parlementaires sont pourtant limitées.

L'accord de libre-échange entre l'UE et le Canada (Ceta), doit être ratifié par le Parlement européen le 15 février à Strasbourg, ce qui ouvrira la voie à une application provisoire. Le texte devra ensuite être approuvé par l'ensemble des parlements nationaux et régionaux de l'UE pour devenir définitif.

Le nouveau président autrichien Alexander Van der Bellen (Verts), avait annoncé lors de la campagne électorale qu'il refuserait de promulguer un loi validant le Ceta.

Non aux traités néolibéraux de libre échange, oui à une véritable coopération internationale !

Opens in a new window Opens in a new window

- Se connecter ou s'inscrire pour poster un commentaire